

Lettre au Roi Mohammed VI

À propos de la reconnaissance constitutionnelle de l'amazighe comme langue officielle.

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Roi du Maroc,

Majesté,

Nous, les associations franco-amazighes rassemblant des citoyens marocains résidant en France, impliquées dans les avancées démocratiques que connaît notre chère patrie, et soucieuses de défendre et promouvoir les valeurs culturelles du Maroc à l'étranger, avons décidé de prendre part aux débats que suscite l'éventualité d'une réforme constitutionnelle qui pourrait intervenir dans les mois à venir.

Majesté,

Pour les Amazighs d'origine marocaine résidant en Europe que nous sommes, la langue amazighe constitue un repère identitaire très important. Elle est le symbole de notre existence et un lien fort avec notre cher pays natal, le Maroc. Via cette langue, transmise, en dehors de tout intérêt institutionnel, par nos parents, nous exprimons notre amour, notre joie, nos souvenirs et aussi notre attachement à nos valeurs ancestrales. De ce fait, cette langue a codifié notre imaginaire et notre vision du monde. Elle est en un seul mot, la preuve de notre existence et la marque de notre particularité marocaine.

L'arrivée de votre majesté sur le trône du Maroc a porté beaucoup d'espoir pour la promotion et la reconnaissance de notre langue. Votre discours du Trône du 30 juillet 2001 ainsi que celui d'Ajdir du 17 octobre 2001 confirment incontestablement votre volonté de mettre en place une rupture totale avec la marginalisation de la dimension la plus importante de l'identité marocaine. Et ce dans le cadre d'un projet sociétal moderne et démocratique.

Aussi, dans le sillage de ces avancées, nous souhaitons vivement que la prochaine réforme constitutionnelle puisse accorder à la langue amazighe le statut de langue officielle, et ce au nom de quelques principes et faits que nous aimerions évoquer à votre majesté :

- 1- La constitution marocaine stipule que le Maroc s'engage à respecter la déclaration internationale des droits de l'homme et veille à respecter l'égalité des citoyens marocains sans aucune différence. Dans ce sens, la reconnaissance de l'amazighe comme langue officielle permettra l'égalité de tous les Marocains et évitera toute sorte de disqualification préjudiciable à notre langue.
- 2- Le mouvement amazigh, dans ses différentes composantes, a toujours mis cette revendication au centre de ses préoccupations. Déjà en 1991, la Charte d'Agadir, signée par cinq associations amazighes et ultérieurement par une centaine, a revendiqué la reconnaissance constitutionnelle de la langue amazighe. De même le 5 juin 1996, 22 associations ont adressé une lettre au Cabinet royal demandant une réforme constitutionnelle et la reconnaissance de l'amazighe comme langue officielle. Elle est restée jusque là sans suite.

- 3- En mars 2000, le manifeste amazigh rédigé par Mohammed Chafik, a réclamé que la loi suprême de l'Etat marocain reconnaisse le statut de langue nationale et officielle à l'amazighe au même titre que l'arabe.
- 4- Dans cette optique le Conseil d'administration de l'Institut royal pour la culture amazighe, lors d'une de ses réunions, vous a proposé la nécessité d'une reconnaissance constitutionnelle de l'amazighe.
- 5- En outre, plusieurs partis et représentations politiques ainsi que des ONG soutiennent cette revendication considérée comme facteur d'avancée démocratique au sein d'un Maroc uni.

Pour ces raisons, nous rejoignons toutes ces voix qui aspirent à un Maroc meilleur, démocratique, moderne et fier de sa glorieuse histoire et des valeurs de ses ancêtres. De ce fait, nous mettons entre vos mains les propositions suivantes :

- 1- La reconnaissance de notre langue amazighe comme langue officielle au même titre que l'arabe.
- 2- Cette reconnaissance consiste bien évidemment à confirmer l'appartenance du Maroc à l'Afrique et au monde méditerranéen. De ce fait, l'appellation du "Maghreb arabe" ne sera plus compatible avec la reconnaissance de l'amazighité du Maroc.
- 3- Vu l'intérêt que vous accordez aux particularités régionales, notamment votre sage proposition pour donner une certaine autonomie au Sahara dans le cadre de la souveraineté marocaine, nous vous proposons la mise en place d'une décentralisation avancée qui permettra le développement économique de toutes les régions marocaines dans le cadre d'un Maroc uni.

Majesté,

Notre espoir est grand pour que notre appel trouve un écho favorable auprès de votre majesté. Et ce pour aller jusqu'au bout dans le processus démocratique que connaît notre chère patrie.

Les associations signataires :

- Asays (région parisienne)
- Azal (région parisienne)
- Azwag (région parisienne)
- Franco-Amazigh (France/Alsace)
- Génération Tinghir France (région parisienne)
- Tayafut (région parisienne)
- Tamaynut France (région parisienne)
- Tiwizi59 (France/Nord)

Saint-Denis, le 10 juin 2007